Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
014-211400205-20260202-2026-002-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 10/02/2026

Département du Calvados
Commune d'Argences
Extrait de la séance du 2 février 2025

L'an deux mille vingt-six, le 2 février, à dix-neuf heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, en mairie, salle du conseil municipal, sous la présidence de Thomas LEROY.

Date de convocation : 27 janvier 2026
Date d'affichage : 27 janvier 2026
Nombre de conseillers
En exercice : 27
Présents : 20
Procurations : 7
Quorum : 14

Etaient présents
M. Nicolas ESNAULT, M. Gilbert GEMY, Mme Florence GUERIN, M. Gaël LEBOUCHER, Mme Marianne TURPIN, M. Thomas LEROY, adjoints au Maire,
Mme Martine BUTEUX, M. Emmanuel BERTHELOT, Mme Virginie COISEL, M. Dominique DELIVET, Mme Brigitte FIQUET-ASSIRATI, M. Eric LEFEBVRE, M. Richard MARTIN, Mme Stéphanie PACCAUD, M. Raphaël RIOLON, Mme Monique SIMONNET, M. Mathias DUBOURGUAIS, M. Gilbert LABOUROT, M. Adrien LECERF et Mme Stéphanie SALERNO.

Absents avec procuration de vote
Mme Marie-Françoise ISABEL à M. Thomas LEROY, M. Franck CENDRIER à M. Nicolas ESNAULT, M. Didier GODEFROY à M. Raphaël RIOLON, Mme Lydie MAIGRET à Mme Martine BUTEUX, M. Jacques-Yves OUIN à M. Gilbert GEMY, Mme Christelle BEAUDOUIN à Mme Marianne TURPIN et Mme Delphine VAUGEOIS à M. Emmanuel BERTHELOT.

Absent sans procuration de vote
/

Secrétaire de séance
Monsieur Raphaël RIOLON

Délibération n°2026-002 **Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 8 décembre 2025**

Rapporteur Thomas LEROY

Thomas LEROY propose d'approuver le procès-verbal du conseil municipal du 8 décembre 2025.

LE CONSEIL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Présents	20	Procurations	7	Votants	25
Abstentions	2[1]	Contre	0	Pour	25

- **APPROUVE** le procès-verbal du conseil municipal du 8 décembre 2025,
- **DONNE POUVOIR** à Madame le Maire ou son représentant de signer les documents correspondants et plus généralement pour prendre toutes les mesures nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

[1] Abstention de Monsieur Thomas LEROY.

Pour extrait conforme,
Marie-Françoise ISABEL
Maire

MAIRIE D'ARGENCES
ARGENCES
14370